

Profil poste Bénévole de l'équipe d'accueil

1. Présentation du contexte de recherche de bénévoles

L'association Hors du Temps a pour but : « d'accueillir des personnes «qui n'en peuvent plus» dans un havre de paix, où elles peuvent retrouver joie de vivre, force, estime d'elles-mêmes et considération aux yeux des autres. ». (*Extrait de l'article 2 des statuts : buts de l'association*)

Pour cela, une équipe d'accueil est constituée par :

- un couple résident permanent, responsable de l'accueil.
- un ou des salarié(e)s d'accueil
- des bénévoles engagés dans l'accueil avec un contrat de bénévolat (voir profil ci-dessous)

2. Profil de postes bénévoles d'accueil :

Le ou les bénévoles sont des membres de l'équipe d'accueil. Ils assurent une présence sur le lieu et veillent à l'état d'esprit général de la maison de l'Hors du Temps :

Les personnes accueillies choisissent par elles-mêmes de venir à l'Hors du temps et n'ont pas d'obligations en termes d'insertion, de démarches, de liens avec des institutions... Une phrase tient lieu de slogan : «on leur fout la paix»¹.

Le ou les bénévoles adoptent l'attitude particulière d'accompagnement que cela entraîne :

*C'est la personne en fragilité, qui accompagne l'accueillant, sur **ses** chemins tortueux et difficiles, pour que l'accueillant en découvre la nature et la comprenne, dans ce qui est pour elle, souvent une épreuve ardue et délicate.²*

*Les bénévoles ne sont pas là pour **faire avec**, encore moins **à la place**, ils ont choisi simplement **d'être avec**, dans un **vivre ensemble**. Ils ne se considèrent, **ni supérieurs** par leurs capacités, leurs savoirs, leurs réseaux, leurs appuis, leurs moyens, leur intelligence, **ni aidants** par leur disponibilité, leur générosité, leur abnégation. Ils sont là, présents, parfois pour des tâches précises, utiles au groupe d'accueil, parfois sans rien faire, juste être présents, dans un vivre ensemble subtil et paisible, sans mettre de pression de quelque ordre que ce soit.³*

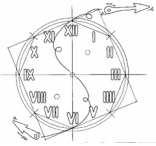
Le bénévole accueillant peut recevoir du couple résident responsable délégation d'autorité vis à vis des personnes accueillies.

Le bénévole accueillant participe à l'accueil au sein d'une équipe, bénévoles et résidents permanents. Ensemble, ils sont garants du respect des règles de vie commune.

1 *Références au vécu des dix premières années de l'Hors du Temps*

2 *idem*

3 *idem*



Association Ensemble pour l'Hors du temps

24 rue de la Fusilière, 38160 St Marcellin

Courriel : asso.horsdutemps@gmail.com – Tél. 04 76 38 94 43 ou 09 52 92 03 38

A) Tâches du ou des bénévoles :

Tâches assurées par tous les membres de l'équipe :

- Permanence d'une présence bienveillante pour les personnes accueillies : présence, régulation des relations, partage des repas, participation ou animation d'activités diverses. Un planning est établi entre les membres de l'équipe qui garantit la présence permanente de deux personnes au moins de l'équipe d'accueil.
- Participation aux tâches relatives à la vie quotidienne de la maison, par exemple : courses, préparation des repas, entretien des locaux, du linge, entretien du parc, etc. Tâches à organiser en fonction des compétences des membres de l'équipe et des personnes accueillies présentes.
- Participation aux temps de coordination hebdomadaires.

La responsabilité et la coordination globale de l'accueil sont assurées par le couple résident responsable.

Les tâches liées aux compétences de travailleur social sont assurées par le ou les salariés.

Tâches assurées par le ou les bénévoles :

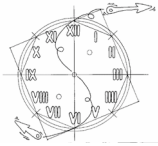
- Il(s) assure(nt) leur tour de rôle régulièrement dans le planning.
- Il(s) assure(nt) la responsabilité du lieu d'accueil en l'absence du couple permanent.

B) Compétences requises :

- Capacité à travailler en équipe, à élaborer de manière collective, à respecter les décisions prises en équipe.
- Capacité à partager la vie quotidienne au jour le jour avec des personnes en difficulté de vie et de relations : repas en commun, tâches quotidiennes.
- Capacité à s'interroger sur sa pratique, à remettre en cause ses modes d'interventions.
- Capacité à rappeler les règles de vie commune.
- Capacité à prendre personnellement, et parfois à chaud, des initiatives vis à vis des personnes accueillies, à décider d'attitudes cohérentes avec les décisions d'équipe et le règlement intérieur.
- Capacité à assurer que la vie des personnes reste harmonieuse dans la maison Hors du Temps en l'absence du couple permanent et ce, jour et nuit si besoin.

C) L'une au moins des qualités et compétences suivantes seront appréciées :

- Savoir-faire en matière de vie quotidienne : cuisine, jardin, potager, aménagement intérieur ou activités manuelles ou artistiques.
- Tempérament positif et gai.
- Savoir-être comme par exemple : patience, persévérance, sens de l'écoute, bienveillance.
- Expérience de travail ou de bénévolat avec des personnes à la vie difficile.



Association Ensemble pour l'Hors du temps

24 rue de la Fusilière, 38160 St Marcellin

Courriel : asso.horsdutemps@gmail.com – Tél. 04 76 38 94 43 ou 09 52 92 03 38

3. Cadre de bénévolat :

L'association recherche au minimum 3 bénévoles d'accueil en capacité :

- D'assurer une présence de plusieurs jours par mois (idéalement 5), selon un planning établi avec le bénévole. Soit sous la forme de plusieurs jours à la suite (par exemple, une semaine par mois), soit sous la forme de journées isolées mais régulières (par exemple, présence tous les mardis ou un autre jour).
- Présence souhaitée un week-end par mois selon le planning.
- Présence de nuit nécessaire selon le planning.
- Démarrage en mai-juin-juillet 2021, pendant une période de rodage de l'accueil à l'Hors du Temps, puis montée en charge réelle à partir de septembre 2021.
- Après une période de deux mois environ, un point sera fait pour vérifier que le bénévole peut continuer dans son engagement.
- Les bénévoles de l'équipe d'accueil sont adhérents de l'association et bénéficient de l'assurance de celle-ci.
- Il sera demandé un engagement d'un an minimum et plutôt de deux années.

Adresser votre lettre de motivation en précisant vos expériences antérieures relatives aux compétences requises à :

Association ENSEMBLE POUR L'HORS DU TEMPS

Madame la présidente

24 rue de la Fusilière

38160 Saint Marcellin

Pour tout renseignement, appeler au 04 76 38 94 43